

Fiche synthétique RPQS

Eau potable 2022

Indicateurs réglementaires

Nombre d'habitants desservis (28 communes) :

1er janv. 2020	1er janv. 2021	1er janv. 2022	1er janv. 2023
39 932	40 201	41 014	41 785

+ 2% par an

Nombre d'abonnés en eau potable :

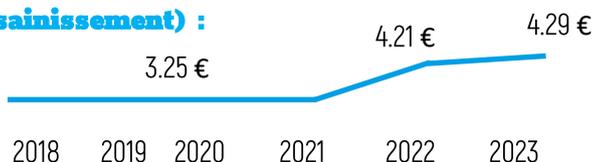
	2020	2021	2022
16 communes en régie (17 dès 2022)	12 922	13 119	13 833
4 communes en DSP*(3 dès 2022)	3 215	3 455	3 165

DSP (Délégation de Service Public) : 3 communes concernées, Argelliers, Montarnaud, St Paul-et-Valmalle.

Décomposition du prix (part eau potable) :

REGIE	Prix Unit. 2020	Prix Unit. 2021	Prix Unit. 2022	Prix Unit. 2023
Abonnement régie	51€	51€	80€	80€
Consommation (prix au m ³) : Tranche 1 (0/50m ³)	1 €	1 €	1 €	1.02 €
Tranche 2 (50/200m ³)	/	/	1.2 €	1.22 €
Tranche 3 (200/500m ³)	/	/	2.3 €	2.35 €
Tranche 4 (> 500m ³)	/	/	2.9 €	2.96 €
AGENCE DE L'EAU				
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0.08€	0.08€	0.08€	0.08€
Redevance Lutte contre la pollution domestique	0.27€	0.27€	0.28 €	0.28 €
Le M ³ HT et Hors redevance	1.425 €	1.425 €	1.783 €	1.803 €
Le M ³ TTC (part eau potable)	1.87 €	1.87 €	2.26 €	2.28 €

Prix total de l'eau (eau + assainissement) :



Rendement moyen sur le territoire :

Objectif : 75 %

	2019	2020	2021	2022
16 communes en régie (17 dès 2022)	61 %	66.7 %	71.4 %	83.7 %
La Boissière en DSP* (en régie dès 2022)	79.6 %	85.6 %	77.8 %	-
3 communes en DSP*	83.3 %	85.6 %	85.2 %	83.6 %

Equipements et indicateurs 2022 :

2 prélèvements dans la nappe d'accompagnement du Fleuve Hérault + 3 Sources + 7 Forages en régie et DSP.

2 273 405 m³ prélevés.

Indice Linéaire de Pertes moyen : 4 m³/jour par km en régie et 2.81 m³/jour par km en DSP.

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale moyen : 115 points sur 120 en régie et 110 en DSP.

Indice de protection des ressources moyen : 60 %

28 équipements en eau potable : usines de traitement, réservoirs, châteaux d'eau, surpresseurs.



Agents :

42 agents au total au service des eaux dont 19 agents mobilisés sur la question de l'eau potable avec des postes spécifiques tels que :

- 1 chargé de mission de la ressource en eau
- 2 opérateurs d'infrastructures d'eau potable
- 1 électromécanicien

Et des agents aux missions transversales (eau et assainissement) : agents administratifs, agents des équipes travaux et réseaux pour les travaux des abonnés.

Taux de conformité des analyses d'eau potable

Paramètres microbiologiques :



	2020	2021	2022
16 communes régie analyses ARS (17 dès 2022)	90.3 %	98.8 %	99 %
16 communes régie analyses en autocontrôles	100 %	100 %	100 %
4 communes en DSP analyses ARS (3 dès 2022)	80.6 %	100 %	95 %

Plusieurs épisodes pluvieux ont fait augmenter la turbidité sur plusieurs communes, d'où la variation de la conformité en microbiologie.

Réseaux :

369.64 km de réseaux (20 communes : régie et DSP).
1 280 mètres linéaires renouvelés (0.6 % du réseau).
1 278 mètres linéaires de branchements créés (par service exploitation et prestataires).
123 fuites réparées.
17 jours de Campagne de recherches fines de fuites avec le prestataire des Eaux de Marseille.

Grandes opérations :

- ▶ Mise en œuvre du Schéma Directeur communautaire Eau (71 % d'opérations démarrées à réalisées).
- ▶ Travaux de renouvellement de réseaux (Arboras, Aniane, Montpeyroux, St André-de-Sangonis et St Jean-de-Fos) et réduction des Eaux Claires Parasites.
- ▶ Poursuites des recherches en eau (études hydrogéologiques et essais de pompe), mise en conformité des DUP.
- ▶ Réhabilitation de château d'eau de St André-de-Sangonis.
- ▶ Pilotage de la DSP Est.

Taux de conformité des analyses d'eau potable

Paramètres physico-chimiques :

	2020	2021	2022
16 communes régie analyses ARS (17 dès 2022)	92.4 %	84 % *	91.4 %
16 communes régie analyses en autocontrôles	100 %	100 %	100 %
4 communes en DSP analyses ARS (3 dès 2022)	100 %	100 %	100 %

*Les dépassements récurrents en fer total sur Pouzols ont impacté le taux de conformité en physico-chimie ces dernières années et jusqu'à la déferrisation de l'unité de traitement début 2022.

Relation clientèle :

50 m ³ : consommation moyenne par habitant (en régie) et 55 m ³ en DSP.
39 % des abonnés ont créé un compte en ligne.
24 % des abonnés sont mensualisés.
229 réclamations écrites en eau potable dont 130 demandes de dégrèvement. Taux de réclamation : 1.6 % en régie et 1 % en DSP.
3.25 millions d'€ facturés (consommation eau) et 381 665 € (travaux).
1 329 mutations (ouverture/fermeture contrats).

Recettes/Dépenses en Eau potable :

(millions d'€ HT)	2020	2021	2022
Recettes de Fonctionnement	2.9	4.1	4.9
Dépenses de Fonctionnement	4.10	4.70	4.8
Recettes d'Investissement	2.5	2.8	3.2
Dépenses d'Investissement	3.20	3.18	3.4

Le Compte Financier Unique indique en 2022 un résultat positif pour la première fois. C'est la conséquence directe de l'augmentation du prix du service de l'eau.